

Comité français Pierre de Coubertin

**Le sport français
sous la III^e République**
Tome 2

La Grande Guerre et ses suites

Textes recueillis par Claude Piard



La F.F.F.G.E.P.

La Première Guerre mondiale bouleverse les rapports de genre de manière très profonde, et s'il faut se garder de suivre les interprétations trop marquées, il est indéniable que les activités physiques et sportives féminines vont se trouver en plein essor dans les années d'entre-deux-guerres. À tous les niveaux, les femmes vont accéder à une plus grande représentation et à un plus grand panel d'activités, depuis les Jeux olympiques où elles sont officiellement médaillées en 1928, jusqu'aux clubs et aux sociétés locales qui leur ouvrent leurs portes, quand des clubs ou des sociétés exclusivement féminins sont fondés par quelques pionnières.

À l'échelle de la France, entre le sport international et les pratiques locales, les années 1918-1925 sont propices à la création d'institutions nationales du sport alors que l'éducation physique devient une véritable discipline scolaire. D'une part, suite à l'éclatement de l'U.S.F.S.A., la plupart des disciplines sportives voient la création d'une fédération autonome. D'autre part, pour des motifs tant politiques, que sociaux ou culturels, un certain nombre de fédérations dites affinitaires sont créées, et pour celles qui existaient avant la guerre, leurs activités deviennent plus nombreuses. Enfin, les jeunes filles et les jeunes garçons vont obtenir les mêmes pratiques corporelles dans les écoles.

Dans les faits, c'est entre 1900 et 1914 que la gymnastique féminine émerge en France, comme en Suisse à la même période et selon des modalités similaires à différents pays européens. Cette gymnastique se développe d'abord dans le cadre de sections situées à l'intérieur d'associations masculines, mais bientôt elle va chercher à se rendre autonome et y parvient avec la création de l'*Union française des sociétés de gymnastique féminine*

(U.F.S.G.F.) le 21 avril 1912 (*l'Association suisse de gymnastique féminine* date de 1908). Si cette institution est d'abord dirigée par des hommes, notamment Monsieur Podesta, fondateur de l'une des premières sections féminines au Havre, puis Monsieur Robert Amy, elle va rendre visible une gymnastique largement individuelle jusqu'alors et souvent méconnue.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les dynamiques institutionnelles vont s'accélérer. En 1921, l'U.F.S.G.F. va changer de nom pour devenir la *Fédération féminine française de gymnastique et de sports* (F.F.F.G.S.) à l'occasion d'une fusion avec la *Fédération féminine française de sports athlétiques* (F.F.F.S.A.), émanation du comité directeur des sports féminins né des cendres de l'ancienne *Union des sociétés françaises de sports athlétiques* (U.S.F.S.A.). Pour rajouter à la complexité, il existe alors encore une autre fédération la *Fédération féminine et sportive de France* (F.F.S.F.), appelée aussi fédération Milliat en référence à sa présidente Alice Milliat. La ligne de partage entre F.F.F.G.S. et F.F.S.F. se trouve autour de l'orientation compétitive à donner aux pratiques physiques et sportives des jeunes femmes. En outre, plusieurs débats se font jour autour de la composition des instances dirigeantes (que la fédération Milliat voudrait exclusivement féminines), sur l'indépendance vis à vis des fédérations masculines et sur l'éventualité d'une rémunération des fonctions dirigeantes dans ces instances (que la fédération Milliat défend également). Autrement dit, autour de l'activité féminine se retrouve l'ensemble des composantes du conflit entre gymnastiques continentales traditionnelles et sports modernes britanniques.

Une année plus tard, en 1922, c'est finalement l'*Union des fédérations françaises de sport athlétiques* (U.F.F.S.A.), héritière de l'U.S.F.S.A., qui fixe le paysage, avec une F.F.S.F. qui reçoit la charge des pratiques

sportives compétitives et une F.F.F.G.S. en charge de l'éducation physique féminine et enfantine. Alors que le 3 mars 1922, un décret a rattaché l'éducation physique au ministère de l'Instruction publique, la mission prend un tour officiel, et celle-ci est définitivement fixée par le décret du 25 mars 1924 qui homogénéise l'éducation physique masculine et féminine dans les écoles primaires élémentaires. Dans l'intervalle, la F.F.F.G.S. change encore une fois de nom pour devenir la *Fédération féminine française de gymnastique et d'éducation physique* (F.F.F.G.E.P.), ce qu'elle demeurera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Sous le régime de Vichy, très actif en termes de structuration du monde sportif, la F.F.F.G.E.P. est obligée de fusionner avec son homologue masculin, l'*Union des sociétés de gymnastique de France* (U.S.G.F.). Un peu forcées par un gouvernement autoritaire, les deux fédérations se séparent à nouveau à la Libération, avant de fusionner définitivement au 1^{er} janvier 1946. La F.F.F.G.E.P. intègre alors la *Fédération française de gymnastique*.

Les missions de la F.F.F.G.E.P. sont éminemment politiques dans l'entre-deux-guerres. Il s'agit, dans les sociétés membres, de développer le plus possible la masse des pratiquantes en cherchant par l'éducation physique (ou la gymnastique, les deux mots étant alors souvent synonymes) à former des femmes robustes. Sans s'opposer aux sports, dont la popularité est très grande dès l'orée des années 1920, la F.F.F.G.E.P. considère la *quête du record* comme secondaire, mais intègre les sports dans ses pratiques, et souligne que le but est *la santé et le développement physique sain et harmo-nieux de la jeune fille* (*Bulletin de la FFFGEP*, août 1922).

Dans une conférence au palais Rameau de Lille le 30 janvier 1927 et publiée *in extenso* dans *Femina-Gym*, le bulletin officiel du comité du Nord de la F.F.F.G.E.P. le

docteur Debeyre met en avant le cœur de la mission de l'institution : à notre avis, on a laissé la femme trop longtemps dans l'apathie corporelle : plus encore que l'homme, elle a besoin de posséder toute sa puissance physique ? (...) L'éducation physique ne masculinise pas la jeune fille : aussi, une société soucieuse de sa force et de son avenir doit se préoccuper de la femme de demain, de la future maman et lui assurer la vigueur physique génératrice d'une plus grande valeur morale et d'une évolution intellectuelle plus harmonieuse. Très convenu, le propos est symptomatique d'une période, où l'on hésite encore à laisser les femmes pratiquer librement de l'activité physique. Ces hésitations mobilisent alors deux registres de discours, d'une part, on ne veut pas choquer la morale publique en affichant des corps parfois peu vêtus – notamment au-delà de la puberté –, et d'autre part, on ne connaît pas encore très bien les effets physiologiques du mouvement sur un corps féminin, qui demeure la clé de voute civilisationnelle et qui, paré des vertus intellectuelles, morales et physiques, donnera de beaux enfants à la famille française (*Femina-Gym*, janvier 1927).

Sur le plan des méthodes corporelles, la F.F.F.G.E.P. va se trouver sous une double influence, à la fois de la méthode naturelle de Georges Hébert que ce dernier a féminisée à la faveur des années de la Première Guerre mondiale et dont témoigne la publication de son ouvrage *L'éducation physique féminine. Muscle et beauté plastique*, mais aussi de l'arrivée à maturité de la méthode d'Irène Popard, qui fait école dès le début des années 1920 et où s'articulent les enseignements de Georges Demeny (mouvement continu, arrondi), la méthode Dalcroze et la danse d'Isadora Duncan. Du reste, cette école Popard connaîtra un riche prolongement par-delà la Seconde Guerre mondiale, contribuant entre autre à l'émergence en

France de la gymnastique moderne, qui deviendra dans les années 1970 la gymnastique rythmique et sportive, intégrée aux Jeux olympiques en 1984.

Entre 1913 et 1939 la F.F.F.G.E.P. organise chaque année une *Fête fédérale* (sauf entre 1915 et 1921 à cause de la guerre) où les différentes sections se retrouvent pour des démonstrations collectives, rassemblant parfois plusieurs milliers de gymnastes et où les principales techniciennes proposent de nouvelles méthodes ou encore certaines évolutions des méthodes utilisées. Elle organise aussi une *Coupe nationale* qui ressemble davantage à une compétition, même si c'est contre elles-mêmes que les jeunes gymnastes sont appelées à concourir. Au milieu des années 1930, six épreuves sont au programme : assouplissements, course de 80 mètres plat, saut en hauteur avec élan, grimper aux cordes jumelles à 5 mètres, lancer le plus loin possible un poids de 4 kilos (3 lancers de chaque bras), un exercice imposé aux barres parallèles, hauteur 1 m 20 (*Bulletin du Comité de Picardie de la FFFGEP*, 1936). Toutes les épreuves doivent avoir lieu le même jour. Après des qualifications en région les meilleures gymnastes se retrouvent en finale. Ces épreuves sont reprises dans le cadre d'un *Certificat élémentaire d'aptitude physique* dont les critères sont les suivants :

- 1e Saut en hauteur avec élan : 1 m 15
- 2e Saut en longueur sans élan : 1 m 90
- 3e Lancement du poids de 3 kilos 500 : 10 mètres
- 4e Grimper à 5 mètres : moins de 15 secondes
- 5e Course de 60 mètres : 9 secondes 3/5

La F.F.F.G.E.P. incarne bien l'ensemble des évolutions de la gymnastique et de l'éducation physique féminines de l'entre-deux-guerres, avec d'évidentes innovations et de véritables opportunités de pratiques, tout en demeurant marquée par un conservatisme dont les pratiques

physiques et sportives féminines ne s'émanciperont que très lentement dans la seconde moitié du siècle.

Grégory Quin
MCF université de Lausanne

Sport et mixité avant 1914

Depuis une vingtaine d'années, les études de genre contribuent à renouveler le champ de l'histoire du sport (ses objets, ses problématiques, ses chronologies) en questionnant les mécanismes, les effets, les conditions et les limites de la domination masculine sur les femmes. Au fur et à mesure des recherches, les études de cas (activités sportives, classes sociales des pratiquantes) se multiplient permettant ainsi aux historien-ne-s de nuancer la problématique initiale de l'exclusion/autonomisation/intégration des femmes de la sphère sportive au cours du XX^e siècle. Ainsi, au côté du modèle de cloisonnement et de ségrégation sexuels auquel participe les grandes institutions gymniques et sportives masculines de la fin du XIX^e siècle et féminines au début du XX^e siècle, force est de constater qu'un autre modèle fait de mixité, parfois même de coéducation, existe dans la même temporalité. Ce point est encore peu traité dans l'historiographie du sport alors même que plusieurs travaux attestent de la présence des femmes dans les activités physiques et sportives dès la fin du XIX^e siècle, même si elles pratiquent dans la majorité des cas en compagnie d'une tutelle familiale (un père, frère ou mari). Cette contribution s'attarde un temps sur ces sociétés, clubs et même fédérations qui, dès leur création, participent à différents niveaux de mixité allant du mélange des sexes purement institutionnel jusqu'à l'organisation

d'une pratique et parfois d'une production de performances entre hommes et femmes, valorisant une mixité sexuelle que le contexte moral tend pourtant à réprover.

Au XIX^e siècle, les pratiques de plein air et de tourisme offrent une voie avant-gardiste, une voie d'accès privilégié pour les femmes (Schut, Ottogalli, 2005) à la conquête de la citadelle sportive (Terret et coll, 2005). L'alpinisme, la spéléologie, l'aérostation, la voile et même le cyclotourisme sont alors des pratiques socialement distinctives dans lesquelles des femmes sont présentes et même parfois encouragées à se réapproprier, par le mouvement et en dehors de toutes compétitions, un corps jusque-là voué à l'enfermement et la passivité. Dans un premier temps, la présence des femmes est affaire de vie privée, de personnalités, de finances ; mais à la fin du XIX^e siècle, ces pratiques s'institutionnalisent et demeurent souvent ouvertes aux femmes. Certes l'effort physique doit être modéré et protégé, certes les femmes sont avant tout un indicateur de l'efficacité touristique des institutions de tutelle, de l'accessibilité des lieux ou de l'aisance des familles, mais aux côtés des hommes, elles partent à la découverte de la nature, s'initient à de nouvelles techniques pour développer leurs capacités corporelles, découvrent les joies de l'exercice physique, et progressivement, du fait de la régularité de leur pratique, du goût de l'effort et de la recherche de dépassement, leur pratique se sportivise.

C'est le cas, par exemple, des femmes alpinistes. Lorsque le Club alpin français est créé le 2 avril 1874, celui-ci se distingue de son homologue anglais (l'Alpine Club créé en 1857) en adaptant ses objectifs et ses pratiques à la gente féminine et en captant une population dont l'effectif progresse jusqu'à 20 % à la veille de la Première Guerre mondiale. Certes, les enjeux de cette féminisation sont avant tout hygiéniques, moraux et économiques et s'accompagnent d'un modèle normatif de pratique,